



Compte-rendu du 24 février 2015

Le vingt-quatre février deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 18 février, s'est réuni, à la mairie - salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint ;
- en exercice :	19	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Bruno GALICHON,
- présents :	18	Cécile TALON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie
- votants :	19	BERRAUD, Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers
- pouvoirs :	1	municipaux.
Quorum :	10	Absents et excusés : Flavien FEUGERE représenté par Sandrine GALICHON.

Secrétaire : Marie-Christine CALLSEN - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 19 janvier 2015 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2015.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus des réunions suivants :

- Commission Vie sociale et associative du mardi 6 janvier
- Comité Communication du mercredi 14 janvier
- Conseil communautaire du jeudi 22 janvier
- Réunion de service garderie et restaurant scolaires du lundi 26 janvier
- SIADEP du lundi 26 janvier 2015 et Conférence sur l'eau du mercredi 10 décembre 2014
- Commission Assainissement – Urbanisme du jeudi 29 janvier
- Bureau municipal du lundi 2 février.

En revanche, des élus commentent le compte-rendu du conseil communautaire du 22 janvier. Ils déplorent l'augmentation des taux de la fiscalité de 2 % pour faire face aux baisses de dotations annoncées, aux programmes engagés et au risque de perte du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) très dépendant de l'effort fiscal.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises depuis sa dernière réunion. Elles concernent :

- le droit de préemption urbain : vente d'une propriété non bâtie chemin des Gatilles et d'une propriété bâtie à Gayen
- les marchés publics : conclusion d'un marché pour la construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées
- les régies de recettes : extension de la régie pour la location du restaurant scolaire aux habitants de la commune à la location de la garderie scolaire.

/

/

Budget principal 2014 : présentation du compte administratif

Le conseil municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2014. Il l'approuvera lorsque le trésorier aura fait parvenir son compte de gestion.

Budget principal 2015 : autorisation au maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Le conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent avant l'adoption du budget primitif 2015 prévue le 17 mars. Il prévoit des crédits pour la modification de l'éclairage extérieur de Carillon et l'habillage intérieur de la nouvelle camionnette réalisé.

Attribution de subventions de fonctionnement 2015

Le conseil municipal attribue des subventions de fonctionnement 2015 à des associations locales et à des structures extérieurs ayant un lien avec la commune et ses habitants. Il suit les propositions de la commission Vie sociale et associative.

Mise à disposition d'un personnel d'animation de la MJC de BRIENNON (Club ados): approbation de l'avenant n° 1 à la convention du 18 février 2011

Le conseil municipal approuve cet avenant pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2015.

Réflexion sur l'utilisation des fonds légués par Mme Renée BERTHIER

Le conseil municipal émet diverses pistes qu'il réexaminera plus tard.

Désaffectation et déclassement du logement de fonction de l'école publique situé à la mairie sur avis favorable de l'Inspecteur d'académie et de la Préfète

Le conseil municipal décide la désaffectation et le déclassement de ce logement. Il sera loué à des tiers le 1^{er} mars.

Location du logement de la mairie : approbation du contrat conclu avec Marine GRAS au 1er mars 2015

Le conseil municipal approuve ce contrat préparé par Stéphanie MICHEL, membre de la commission Bâtiments.

Communication : modification du rythme de parution du journal municipal Le Carillonneur (mi-avril au lieu de mi-mars)

Le conseil municipal décide de reporter l'édition du journal municipal Le Carillonneur de mi mars à mi avril.

Questions diverses

- **Elections départementales – permanences à la table de vote**

Le conseil municipal établit les tours de garde à la table de vote les dimanches 22 et 29 mars 2015.

- **Panne du tracteur**

Le tracteur du service de la voirie est en mauvais état. La commission réfléchit à sa remise en état ou à son remplacement. Les élus reçoivent des fournisseurs.

- **Prochaine réunion du bureau municipal**

Elle est fixée au jeudi 5 mars pour préparer le budget primitif principal 2015.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 2 mars 2015.

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine CALLSEN



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

